



## JUDO CLUB BLAVOZY

Place Félix Tempère

43700 BLAVOZY

Site : [www.judoblavozy.com](http://www.judoblavozy.com)

### Règlement intérieur

- Tous les adhérents doivent être à jour de leur cotisation et en règle avec le certificat médical (obligatoire pour la première prise de licence avec la mention de « non-contre-indication à la pratique du judo » et valable pour une durée de 3 ans). Sans quoi, ils se verront dans l'interdiction de monter sur les tatamis.
- Tous nos adhérents sont licenciés à la Fédération Française de Judo et Discipline Associées.
- Aucune licence ne sera validée sans règlement financier.
- L'engagement se fait sur la saison sportive complète (septembre à juin). Pas de remboursement pour les arrêts en cours d'année sauf cas exceptionnel : arrêt pour raison médicale de plus d'un mois (sur certificat médical), en cas de déménagement sur un autre secteur.
- Les personnes mineures sont sous la responsabilité de l'enseignant une fois dans le Dojo (gymnase, vestiaire, parking etc. sont sous la responsabilité de l'accompagnateur).
- Il est demandé d'être bien présent pour le début du cours, en cas de retard frapper à la porte et demander l'autorisation de participer à la séance (si le retard est trop important le refus sera systématique pour des raisons de sécurité car le pratiquant ne se sera pas échauffé).
- Les judokas doivent monter sur le Tatamis équipés de leur propre tenue
- Les chaussures de ville étant interdites dans le dojo, il est demandé de se munir d'une paire de claquettes ou tongs pour les déplacements en dehors du tatami.
- En cas de retard de l'accompagnant, les enfants encore sous la responsabilité de l'enseignant, attendent à l'intérieure du Dojo pour des raisons de sécurité.
- Le vestiaire restant ouvert, il est préférable de ne rien y laisser. Un porte manteau est disponible à l'intérieur du Dojo.
- Pour le bon déroulement des cours, les accompagnants ne sont pas autorisés dans le Dojo (sauf pour les premières séances des plus petits).
- Une évaluation générale de chaque élève se fait en fin de saison pour l'acquisition du grade supérieur (l'objectif étant d'amener chacun vers le grade supérieur).
- Des animations interclubs sont proposées tout au long de l'année, un calendrier est affiché au club (en haut des escaliers)
- Le club dispose d'un site internet ainsi que d'un compte « Facebook », l'objet de ce dernier étant surtout de diffuser les informations liées à la vie du Club « dates et horaires des compétitions, résultats, Photos de groupes (avec votre accord).
- Tout comportement contraire aux valeurs du Judo (indiscipline, violence, injurieux ou harcèlement) se verra sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive.

La signature vous engage au respect du dit règlement.

Nom du Pratiquant :

Signature du représentant légal :